

Modification : Vendredi 2 mai, jour férié

La Commission de convention accepte d'entériner le vendredi 2 mai comme jour férié et nous nous en félicitons.

Tous les soins prestés ce jour-là pourront être tarifés en code WE - JF.

Il en va de même pour les Toilettes T2 (2x/semaine) !

Comme nous ne pouvons prévoir cette décision, **nous vous demandons d'intervenir** sur votre logiciel pour enregistrer cette information.

Voici la procédure à suivre : Après avoir ouvert votre logiciel SOFT33 et introduit le mot de passe d'accès, dans la barre menu (en haut à gauche),

- Cliquer sur "Gestion"
- Cliquer sur "Données de Base"
- Cliquer sur "Jours fériés"
- Cliquer sur le bouton "Nouveau"
- Taper "**02052008**" suivi de la touche [Enter]
- Cliquer sur "Enregistrer" ✓ et le 2/5/2008 est maintenant considéré comme un jour férié.
- Fermer les fenêtres en cliquant sur la croix.